

Procès-verbal du conseil municipal du 5 juin 2026

L'an 2026, le 5 Juin à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Presly s'est réuni à la salle de réunion , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame ROUSSET PAGNOD Anne-Véronique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/06/2026

Présents : Mmes : BOUCHÉ BEAUDETTE Audrey, GAVILLON Cécile, GESSAT Marie-Sophie, JACQUARD Virginie, PINTELON Annelies, ROUSSET PAGNOD Anne-Véronique, MM : BEAUDETTE Tristan, CHARTIER Michel, MANDRA Rodolphe, SOULIÉ Stanislas, STEEN Johannès.

Ordre du jour : Election des délégués et suppléants pour les élections des sénateurs

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 18h00, en application des articles L.283 à L. 293 et R.131 à R. 148 du code électoral, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Presly.

Etaient présents ou représentés les conseillers municipaux suivants :

Mmes : BOUCHÉ BEAUDETTE Audrey, GAVILLON Cécile, GESSAT Marie-Sophie, JACQUARD Virginie, PINTELON Annelies, ROUSSET PAGNOD Anne-Véronique, MM : BEAUDETTE Tristan, CHARTIER Michel, MANDRA Rodolphe, SOULIÉ Stanislas, STEEN Johannès.

MISE EN PLACE DU BUREAU ELECTORAL

Mme Anne-Véronique ROUSSET PAGNOD, Maire a ouvert la séance.

Mme Cécile GAVILLON a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art.L.2121-15 du CGCT).

La Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 11 conseillers présents ou représentés et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie.

La Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir M. MANDRA Rodolphe et Mme GESSAT Marie-Sophie, les deux plus âgés, M. BEAUDETTE Tristan et M. SOULIÉ Stanislas les deux plus jeunes.

ELECTION DU DELEGUE

Le maire a indiqué que conformément à l'article L.284 du code électoral, le cas échéant, l'article L.290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal devait élire **1 délégué et 3 suppléants**. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat du 1^{er} tour de scrutin de l'élection du délégué

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	2	
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	9	
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0	
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0	
Nombre de suffrages exprimés	9	
Majorité absolue	5	
Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
ROUSSET PAGNOD Anne-Véronique	9	neuf

Proclamation de l'élection du délégué

Mme ROUSSET PAGNOD Anne-Véronique née le 11/03/1972 à LYON (7^{ème}) a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

ELECTION DES SUPPLEANTS

Il a été procédé à l'élection des trois suppléants dans les mêmes conditions

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	2	
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	9	
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0	
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0	
Nombre de suffrages exprimés	9	
Majorité absolue	5	

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
GAVILLON Cécile	9	Neuf
CHARTIER Michel	9	Neuf
BOUCHÉ BEAUDETTE Audrey	9	Neuf

Proclamation de l'élection des trois suppléants

Mme GAVILLON Cécile née le 10/06/1969 à ERMONT a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. CHARTIER Michel né le 24/04/ à CHATEAUROUX a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme BOUCHÉ BEAUDETTE Audrey née le 09/01/1978 à CREIL a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.